

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messenger suisse

**Band:** - (1999)

**Heft:** 125

**Artikel:** Chantal Baley, secrétaire romande de la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES), donne l'avis de l'industrie helvétique sur la fiscalité et la politique sociale

**Autor:** Psachin, Olivia / Baley, Chantal

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-847588>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## **Chantal Baley, secrétaire romande de la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES), donne l'avis de l'industrie helvétique sur la fiscalité et la politique sociale.**

**Propos recueillis par Olivia Psachin**

**Le Messenger Suisse :** Quel est le but de votre activité ?

**Chantal Baley :** Nous avons un rôle d'information et de défense des intérêts de l'industrie, dans un système de démocratie directe où la population a besoin de beaucoup d'information pour se prononcer. Notre public-cible est les décideurs politiques.

**MS :** Quels sont vos principaux sujets d'informations actuels ?

**CB :** Les accords bilatéraux sont le thème majeur. Nous considérons qu'ils sont une bonne chose. L'énergie fait également l'objet d'une campagne d'information. Le marché de l'électricité doit être libéralisé pour permettre une baisse des prix. Or, en contradiction avec cette ouverture, le Parlement vient de décider d'introduire des taxes.

**MS :** Traitez-vous de la politique sociale ?

**CB :** C'est un gros sujet comportant différents dossiers. La situation de nos assurances sociales est préoccupante à cause de l'inversion de la pyramide des âges. Il faut fixer de nouvelles priorités pour maintenir les prestations sociales.

**MS :** La onzième révision de l'AVS s'annonce, quelle est la position de la SDES ?

**CB :** Certains proposent d'adopter le système français de sécurité sociale, c'est-à-dire l'abandon du système du deuxième pilier au profit d'un transfert intégral sur le premier pilier. Nous préférons conserver le système actuel conjuguant répartition et capitalisation, qui permet de conserver un bon équilibre.


Notre système est peu sensible aux fluctuations conjoncturelles et démographiques. Il faut néanmoins garantir le financement du premier pilier. Certains proposent un changement de l'âge de la retraite ou une flexibilisation. Notre premier souci est la garantie du financement de l'AVS, mais il est probable que l'âge de la retraite devra être, à terme, élevé à 65 ans pour tous, avec la possibilité de partir plus tôt. Pour financer cet AVS, nous devons éviter d'alourdir la charge salariale, un relèvement du taux de TVA est donc inévitable. Le coût de la santé est également un grand sujet. Nous sommes opposés à une harmonisation, au niveau suisse, des allocations familiales. Chaque canton a son système fiscal, son système d'aide à la famille, les allocations sont fixées en tenant compte de ces éléments. La gauche propose de créer une assurance sociale en fonction du revenu. Nous considérons qu'une telle mesure équivaldrait à financer l'assurance sociale par l'impôt, conduisant à une déresponsabilisation totale. La solidarité est nécessaire, elle est actuellement garantie par l'octroi de subvention. Dans le canton de Vaud, près de 80 000 personnes ont une assurance sociale subventionnée.

**MS :** La place financière suisse est régulièrement attaquée, quelle est la position de la SDES sur le sujet ?

**CB :** Notre place financière est très importante avec des banques de très bon niveau pour un petit pays. Le secret bancaire est régulièrement attaqué, mais ceci est typique de la guerre économique. La Suisse a des règles strictes pour lutter contre le

blanchiment d'argent. Mais la Suisse refuse, en revanche, de considérer que d'échapper à un fisc confiscatoire est un délit. Le secret bancaire choque certains ; moi, je suis choquée par le fait que l'on puisse rouler à 250 km/h sur une autoroute. C'est en fait un problème culturel. Mais rappelons que la Suisse est une démocratie directe dans laquelle les citoyens votent leurs impôts.

**MS :** L'Union européenne veut tenter une réforme de sa fiscalité, quelle est la position de la SDES face aux pressions exercées sur la Suisse ?

**CB :** Le Luxembourg et le Royaume-Uni ne sont guère favorables à l'harmonisation fiscale. Je veux souligner que nous avons l'impôt anticipé le plus élevé d'Europe avec 35 %. L'Europe devrait appliquer notre système, très simple à mettre en place et très efficace. Notre taux incite à la déclaration du revenu sur le capital. Nous sommes également assaillis sur l'imposition du gain en capital. Certes les fondations privées et les fonds de pension sont exonérés, mais pas les professionnels. La mise en place d'un impôt sur ces gains serait difficile à mettre en place et de peu de rapport. Notre impôt sur la fortune représente 4 % de la masse fiscale alors qu'en France son rapport atteint 0,4 %. Nous n'avons pas de raison d'alourdir ou de changer notre fiscalité. 

### **SITES INTERNET**

[www.sdes.ch](http://www.sdes.ch)

[www.politique.ch](http://www.politique.ch)

(pour suivre l'actualité politique suisse)